

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 2 (1873)
Heft: 2

Artikel: Quelques conseils
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements à M. Philipona, gérant de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Quelques conseils.* — *De l'instruction civique d'après les principes catholiques* (14^e article). — *Enseignement pratique. Exercices sur le verbe*, par M. Perriard. — *Journal d'un jeune Instituteur.* (Suite). — *Bibliographie*, par M. Horner. — *Chronique.*

QUELQUES CONSEILS.

Nous empruntons au Rapport d'un inspecteur scolaire les extraits suivants qui renferment d'utiles conseils, soit sur la part à faire à la partie éducative, soit sur la direction éminemment pratique que l'on doit imprimer à l'enseignement du calcul et de la comptabilité, soit enfin sur le procédé à suivre dans l'étude de la géographie.

Nous aimons à croire que nos lecteurs, particulièrement les instituteurs, sauront faire leur profit de ces excellents conseils.

« La pensée qui doit surtout préoccuper les instituteurs et les institutrices de tous les degrés, y lisons-nous, est la nécessité de veiller avec une constante sollicitude à l'éducation de l'enfance. L'éducation doit être le but de toute l'action du maître.

« L'instruction a par elle-même son utilité pratique, et c'est ce qui fait qu'on est trop porté à la prendre pour le seul résultat auquel il faille aboutir. C'est une erreur. Le développement de l'intelligence n'est qu'une partie de la tâche des maîtres ; il lui est fait une large part dans un bon système d'éducation, mais il ne doit point usurper un rôle exclusif ni faire perdre de vue combien il importe de fortifier le sentiment morale et religieux. Ce serait atrophier l'éducation que de refuser à ce sentiment, qui est une des facultés les plus élevées de notre nature, l'attention et les soins qu'il mérite.

« Le sentiment du devoir a fléchi généralement, parce que la préoccupation trop exclusive des intérêts matériels a eu pour effet d'affaiblir les idées morales. Il faut affermir ces idées et en faire le fondement de l'éducation. Le sentiment du devoir, qu'il importe au plus haut point d'éveiller et de vivifier, embrasse l'ordre moral tout entier. Toutes nos obligations y trouvent leur point d'appui. La pensée de ce que l'homme doit à Dieu, à la société, à lui-même, et tous les instincts élevés du cœur, l'honneur, la probité, le courage, le patriotisme, puisent dans ce sentiment bien développé une force incontestable.

« Mais ce que l'on ne doit pas perdre de vue, c'est que le sentiment moral et religieux ne se forme convenablement ni ne se développe dans le jeune âge par l'usage exclusif du précepte. Celui-ci doit naître du fait. Que le maître se garde donc de professer une morale sentencieuse, ne s'exprimant qu'en formules arides et dans un langage abstrait. Cette méthode sera stérile. Pour frapper l'intelligence de l'enfant et pour former ses sentiments, il faut le considérer dans le milieu même où il existe, et prendre dans la vie réelle de la famille et de l'école tous les faits, tous les accidents, tout ce qui est de nature à fournir des réflexions d'où ressort une leçon morale ou religieuse. Une faute qui se commet, une bonne action qui se produit, un acte de légèreté, d'indiscipline ou d'impolitesse, les événements bons ou mauvais dont les enfants peuvent être témoins, le sujet de la lecture, un récit intéressant fournissent les matières les plus variées à des observations qui façonnent peu à peu, chez l'enfant, l'instinct du bien. Ce sentiment a besoin d'être formé, il n'acquiert de la sûreté que par un exercice suivi et par la netteté des notions que l'intelligence acquiert sur la distinction de ce qui est bien et de ce qui est mal.

« Indépendamment des idées morales qui doivent dominer l'enseignement, il est une considération qui, au point de vue technique proprement dit, a la plus grande importance dans l'enseignement primaire : c'est la direction et le cachet qu'il faut lui imprimer. Cet enseignement est destiné à communiquer aux enfants les connaissances élémentaires nécessaires à leur condition future. Il faut donc, pour les élèves des écoles rurales, qui composent la majeure partie de notre population scolaire, que les études se rapportent aux occupations de leurs familles, que les exercices scolaires aient pour objet les faits, les transactions et les opérations si variées de l'économie domestique et rurale.

« L'instituteur ne doit pas être, à proprement dit, un professeur d'agriculture ; mais son enseignement doit revêtir une couleur agricole. Se gardant de rentrer dans les considérations de

l'ordre théorique, il ne se détournera pas de la réalité des faits quotidiens de la vie agricole ; il les prendra comme le sujet et la matière de ses leçons et de ses remarques et comme l'objectif que son enseignement ne devra pas perdre de vue.

« Que d'utiles leçons le maître ne peut-il pas tirer de l'explication de la lecture et que de connaissances agricoles il peut ainsi communiquer sous une forme attrayante, tantôt en excitant l'intérêt par une narration bien conduite, tantôt en piquant l'attention et en tenant la curiosité en éveil par les procédés de la méthode interrogative ou socratique, tantôt enfin, en conduisant les enfants dans les champs et en leur expliquant les phénomènes de la nature et les travaux de la saison.

« L'idée du nombre et de ses propriétés, dégagée des réalités sous lesquelles elle apparaît, n'effleure que le seuil de l'intelligence enfantine. Il en est tout autrement quand elle est présentée par le moyen des choses concrètes, avec l'enveloppe visible et tangible des faits à l'évolution desquels l'enfant de la campagne assiste comme un spectateur, dans le milieu où il vit.

« Voilà pourquoi les sujets des opérations numériques doivent être pris sur nature, dans l'ordre des réalités les plus familières aux enfants, les plus directement en rapport avec le genre de vie et les intérêts de leurs familles.

« Les travaux agricoles de la saison et la comptabilité rurale offrent aux enfants, pour la pratique de l'écriture et du calcul, de nombreux et intéressants sujets d'étude. Quand l'instituteur n'arriverait qu'à faire prendre aux cultivateurs l'habitude d'écrire leurs recettes et leurs dépenses, de se rendre compte de leurs ressources et du produit de leur travail, ce serait déjà un résultat considérable.

« Pour la géographie, on l'a souvent dit, l'enfant ne comprend bien la carte que si la méthode qu'on emploie va du particulier au général. Le maître aura donc soin de dessiner sur un tableau noir le plan de l'école d'abord, du village ensuite. En mettant sous les yeux des élèves le plan cadastral de la commune, il fera comprendre sans peine comment une surface restreinte peut représenter un vaste pays. Il étudiera avec eux, sur cette carte spéciale, la valeur, le genre de culture et les produits des diverses parties du terrain communal.

« Il importe d'insister sur la géographie physique. Elle a pour avantage de ne pas faire de la géographie une liste de noms et de faits isolés, mais d'y introduire un ordre tel que dans cette étude le jugement précède et guide la mémoire. Par cette méthode nos écoles donneront une instruction à la fois utile et solide. »

